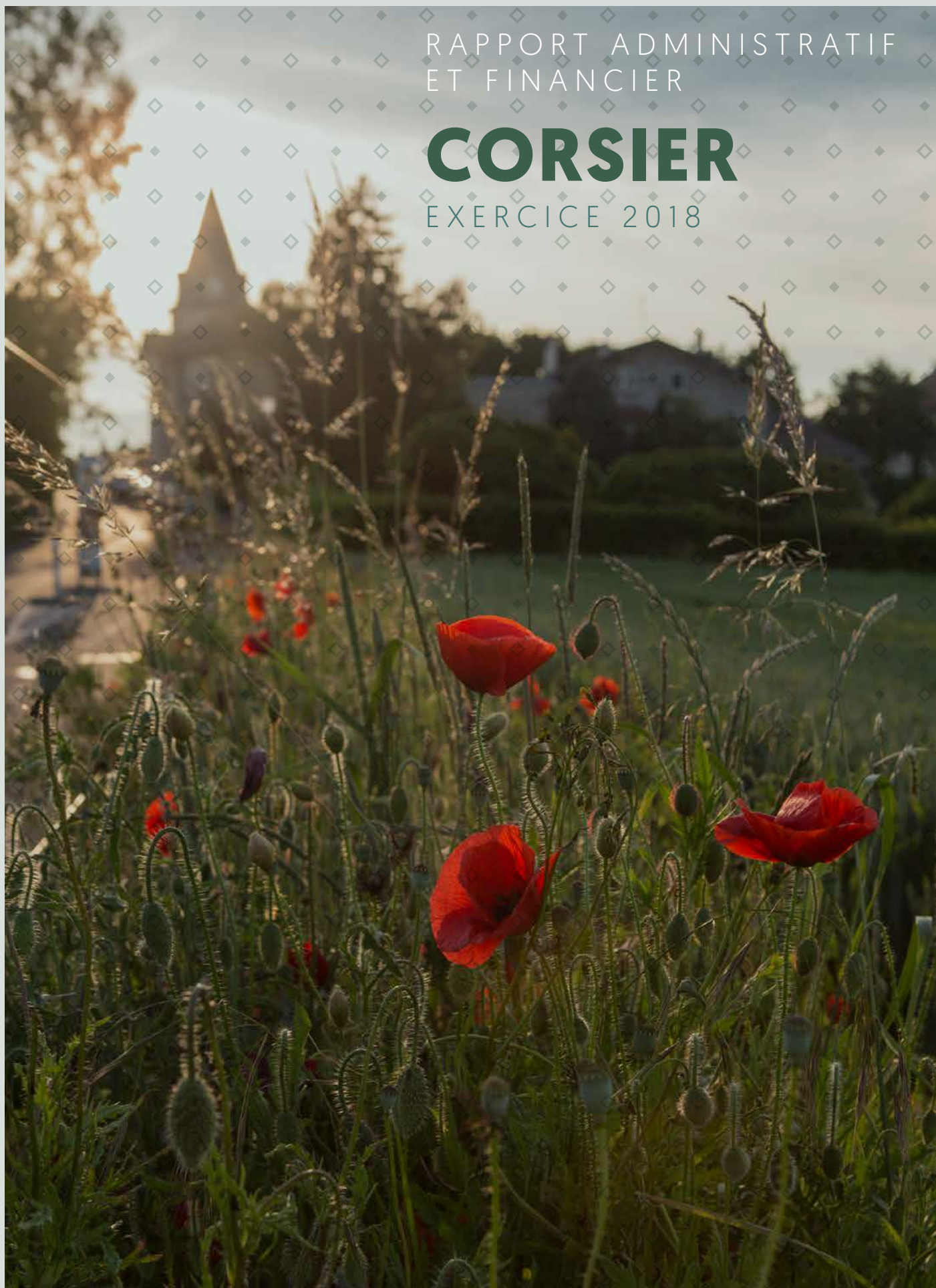


RAPPORT ADMINISTRATIF
ET FINANCIER

CORSIER

EXERCICE 2018





RAPPORT ADMINISTRATIF

a. AUTORITÉS COMMUNALES	3
b. ADMINISTRATION COMMUNALE	9
c. AFFAIRES SOCIALES	10
d. AFFAIRES CULTURELLES ET SPORTIVES	11
e. RAPPORTS DES CORPS CONSTITUÉS	12
f. RAPPORTS DE L'ÉCOLE DE CORSIER ET DE LA PETITE ENFANCE	14
g. POPULATION	14
h. URBANISME	15
i. MÉRITES ET PROMOTIONS CIVIQUES	16

RAPPORT FINANCIER	17
-------------------------	----

RAPPORT DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS.....	18
RAPPORT DU TENNIS CLUB CORSIER	18
RAPPORT DU CORSIER HANDBALL CLUB	18
RAPPORT DU FC COHERAN	18
RAPPORT DE L'ASSOCIATION DES CAISSES A SAVON.....	19
RAPPORT DE LA GALERIE CLIN D'ŒIL.....	19
RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CLUB DE LOISIRS	19
RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION COHERANCE.....	19
RAPPORT DU JARDIN D'ENFANTS LA POMME.....	20
FONDATION D'INTÉRÊT PUBLIC COMMUNAL POUR LE LOGEMENT A CORSIER.....	21

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES 2018.....	23
---	----

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Conformément aux prescriptions de la loi du 13 avril 1984 sur
l'administration des communes, j'ai l'honneur de vous présenter
le rapport administratif 2018.

Eric Anselmetti, Maire

RAPPORT ADMINISTRATIF

a. AUTORITÉS COMMUNALES

I. EXÉCUTIF

Anselmetti Eric, Maire, Entente corsesoise
Jaccard François, Adjoint, Indépendant
Martin Widmer Joëlle, Adjointe, PLR Libéral-Radical



II. CONSEIL MUNICIPAL

Bureau du Conseil municipal [du 1^{er} janvier 2018 au 31 mai 2018]
Sudan Killian, Président, PLR
Waechter Denis, Vice-Président, Les Verts
Ferrari Monique, Secrétaire du Bureau, Entente corsesoise

Bureau du Conseil municipal [à partir du 1^{er} juin 2018]
Waechter Denis, Président, Les Verts
Muscionico Daniel, Vice-Président, Entente corsesoise
Ferrari Monique, Secrétaire du Bureau, Entente corsesoise

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Anselmetti Jérémy, Entente corsesoise
Baumberger Dominique, Entente corsesoise
Cochet Claudia, PLR
Ducrest Jean-Noël, PLR
Ehretsmann Andrea, Entente corsesoise
Ferrari Monique, Entente corsesoise
Giacobino Dante, PLR
Huynh Binh, Entente corsesoise
Muscionico Daniel, Entente corsesoise
Odier Catherine, Entente corsesoise [dès le 19 juin 2018]
Peccoud Laurent, PLR [dès le 19 juin 2018]
Renaud Philippe, PLR
Roffler Hazel, Entente corsesoise
Ryser Dominique, PLR [jusqu'au 20 février 2018]
Sirolli Albert, PLR
Sudan Killian, PLR
Vieillard Stéphane, Entente corsesoise [jusqu'au 17 avril 2018]
Vinzio Charles, PLR

COMPOSITION POLITIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

17 sièges: PLR Libéral-Radical **8**, Entente corsesoise **8**, Les Verts **1**.

III. COMMISSIONS
[état au 31 décembre 2018]

**COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Présidente	Entente corsesoise	Roffler Hazel
Vice-président	Les Verts	Waechter Denis
Membres	PLR	Giacobino Dante
	Entente corsesoise	Odier Catherine
	PLR	Renaud Philippe
	PLR	Sirolli Albert
Exécutif		Jaccard François, Adjoint

COMMISSION DES FINANCES

Président	PLR	Sirolli Albert
Vice-président	Entente corsesoise	Huynh Binh
Membres	Entente corsesoise	Anselmetti Eric
	Entente corsesoise	Anselmetti Jérémie
	PLR	Cochet Claudia
	PLR	Ducrest Jean-Noël
	Entente corsesoise	Ehretsmann Andrea
	Entente corsesoise	Muscionico Daniel
	PLR	Vinzio Charles
	Les Verts	Waechter Denis
Exécutif		Martin Widmer Joëlle, Adjointe

COMMISSION DES NATURALISATIONS

Présidente	Entente corsesoise	Baumberger Dominique
Vice-président	PLR	Giacobino Dante
Membres	Entente corsesoise	Huynh Binh
	PLR	Sudan Killian
Exécutif		Anselmetti Eric, Maire

COMMISSION SOCIALE, SCOLAIRE & COMMUNICATION

Présidente	Entente corsesoise	Ehretsmann Andrea
Vice-président	PLR	Ducrest Jean-Noël
Membres	Entente corsesoise	Anselmetti Eric
	Entente corsesoise	Baumberger Dominique
	PLR	Cochet Claudia
	Entente corsesoise	Ferrari Monique
	PLR	Giacobino Dante
	Entente corsesoise	Huynh Binh
	PLR	Vinzio Charles
Exécutif		Jaccard François, Adjoint

COMMISSION DES SPORTS, MANIFESTATIONS, ASSOCIATIONS & CULTURE

Président	Les Verts	Waechter Denis
Vice-président	PLR	Ducrest Jean-Noël
Membres	Entente corsesoise	Anselmetti Jérémie
	PLR	Cochet Claudia
	Entente corsesoise	Ehretsmann Andrea
	Entente corsesoise	Ferrari Monique
	Entente corsesoise	Huynh Binh
	PLR	Peccoud Laurent
	PLR	Sirolli Albert
	PLR	Sudan Killian
Exécutif		Jaccard François, Adjoint

COMMISSION DES TRANSPORTS, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA MOBILITÉ

Président	PLR	Sudan Killian
Vice-présidente	Entente corsesoise	Baumberger Dominique
Membres	Entente corsesoise	Anselmetti Jérémy
	Entente corsesoise	Odier Catherine
	PLR	Peccoud Laurent
	PLR	Renaud Philippe
	Entente corsesoise	Roffler Hazel
Exécutif	PLR	Vinzio Charles
		Martin Widmer Joëlle, Adjointe

COMMISSION DE L'URBANISME & DES CONSTRUCTIONS

Président	PLR	Renaud Philippe
Vice-présidente	Entente corsesoise	Baumberger Dominique
Membres	Entente corsesoise	Anselmetti Jérémy
	PLR	Cochet Claudia
	PLR	Ducrest Jean-Noël
	Entente corsesoise	Ferrari Monique
	PLR	Giacobino Dante
	Entente corsesoise	Huynh Binh
	PLR	Peccoud Laurent
	PLR	Sirilli Albert
Exécutif	PLR	Sudan Killian
		Anselmetti Eric, Maire

COMMISSION AD HOC PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

Président	PLR	Renaud Philippe
Vice-président	Les Verts	Waechter Denis
Membres	Entente corsesoise	Ehretsmann Andrea
	Entente corsesoise	Roffler Hazel
	Entente corsesoise	Baumberger Dominique
	PLR	Sirilli Albert
	PLR	Sudan Killian
Exécutif		Anselmetti Eric, Maire

COMITÉ DE L'ASSOCIATION COMMUNES-ÉCOLE

Membres	Entente corsesoise	Ferrari Monique
Exécutif		Jaccard François, Adjoint

CONSEIL DE LA CRÈCHE INTERCOMMUNALE DE COLLONGE-BELLERIVE

Entente corsesoise	Ehretsmann Andrea
--------------------	-------------------

FONDATION D'INTÉRÊT PUBLIC COMMUNAL POUR LE LOGEMENT À CORSIER

Président	Entente corsesoise	Anselmetti Eric
Vice-présidente	PLR	Martin Widmer Joëlle
Membres	PLR	Sirilli Albert
	PLR	Renaud Philippe
	Les Verts	Waechter Denis
		Teyssiere Corinne
		Serafin Serge

GROUPEMENT « INTERCOMMUNAL COHERAN »

Membres corsesois:
Anselmetti Eric, Maire
Ducrest Jean-Noël, Conseiller municipal
Giacobino Dante, Conseiller municipal
Martin Widmer Joëlle, Adjointe
Muscionico Daniel, Conseiller municipal

Répartition des conseillers municipaux par commune: Corsier **3**, Hermance **2**, Anières **4**.

IV. SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, le Conseil municipal s'est réuni à 11 reprises.

16 janvier

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'accorder au Maire un crédit d'investissement complémentaire de CHF 19'000 afin de finaliser les modifications des limites des zones du secteur Prés-Grange avec l'assistance du bureau Urbaplan.

20 février

Pas de délibération.

13 mars

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'accorder à l'Exécutif un crédit de CHF 133'000 pour le versement de la contribution annuelle de la commune au Fonds intercommunal de développement urbain. Ce dernier est destiné à subventionner les infrastructures publiques communales à charge des communes qui accueillent de nouveaux logements sur leur territoire.

Le Conseil municipal a également ouvert à l'Exécutif un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 7'500 destiné à financer la création d'un plan du cimetière de Corsier, ainsi que son insertion dans le logiciel de gestion des cimetières.

17 avril

L'Exécutif présente les comptes 2017 de la commune de Corsier. Les principaux chiffres sont un total des charges de CHF 6'255'379.28, un total des revenus de CHF 6'233'907.58 pour un résultat présentant un excédent de charges de CHF 21'471.70. Les rentrées fiscales sont en diminution d'environ CHF 600'000 pour l'année 2017, mais le résultat final correspond néanmoins au résultat prévu lors de l'élaboration du budget, démontrant que les charges de fonctionnement sont maîtrisées. L'exercice 2017 boucle sur un résultat provisoire en

perte de CHF 21'471 avant dissolution de provisions. Les finances se portent bien, avec une provision au bilan de plus de CHF 3 millions. Les comptes seront revus par la commission des finances.

15 mai

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes 2017 suite à la présentation des conclusions du rapport de l'organe de contrôle ECHO SA, qui atteste que les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017 sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales et du rapport de la commission des finances.

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'accepter les crédits budgétaires supplémentaires, présentés lors de l'approbation des comptes annuels 2017, pour un montant total de CHF 141'170.14. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

L'Exécutif informe que la nouvelle politique de stationnement qui prévoit l'introduction d'un macaron donnant possibilité de stationner de manière illimitée sur les emplacements publics va être officiellement communiquée aux citoyens par le biais d'un courrier postal.

Lors de cette session, le Conseil municipal a également élu son nouveau bureau pour la période du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019. Le bureau est composé de Denis Waechter (Président), Daniel Muscionico (Vice-président) et Monique Ferrari (Secrétaire du Bureau).

19 juin

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes 2017 de la Fondation d'intérêt public pour le logement à Corsier. Le Maire Eric Anselmetti ainsi que le Président du Conseil municipal Denis Waechter sont nommés membres du Conseil de la Fondation d'intérêt public pour le logement à Corsier.

11 septembre

Le Conseil municipal décide à 7 voix pour, 6 contre d'autoriser le Maire à acquérir, la parcelle N° 4669 de la commune de Corsier, sis chemin du Pré-Puits 17, de 2'370 m².

Le Conseil municipal a également décidé d'ouvrir au Maire un crédit de CHF 6'000'000 en vue de l'acquisition de la parcelle susmentionnée, lors de la vente aux enchères du 8 octobre 2018. L'Association des communes genevoises s'est prononcée en juin 2018 sur différents dossiers, tels que les subventions d'investissement à la création de places de crèche à hauteur de CHF 5'000 la place, la subvention de fonctionnement de CHF 720'000 au Bibliobus intercommunal, ainsi que l'enveloppe attribuée à des dépenses sportives intercommunales diverses pour un montant de CHF 300'000. Les membres du Conseil municipal ont pris acte des décisions sans qu'aucune opposition soit formulée.

2 octobre [séance extraordinaire]

Le Conseil municipal confirme sa décision d'autoriser le Maire à acquérir, la parcelle N° 4669 de la commune de Corsier, sis chemin du Pré-Puits 17, de 2'370 m² et d'ouvrir au Maire un crédit de CHF 6'000'000 en vue de cette acquisition lors de la vente aux enchères du 8 octobre 2018. Un second vote a été nécessaire sur cet objet car les dispositions de la LAC relatives aux majorités en cas d'acquisition de parcelles ou de biens communaux n'avaient pas été correctement appliquées. Le nouveau vote selon la procédure prescrite a confirmé le précédent vote par 9 voix pour et 6 contre. Cette délibération a été assortie de la clause d'urgence pour permettre la participation de la commune à la vente aux enchères.

16 octobre

L'Exécutif présente le projet de budget 2019 qui est à l'équilibre. Il traduit les recommandations émises par la Cour des Comptes dans son rapport de 2017 sur la commune et est prudent au niveau des revenus fiscaux en se fondant sur les informations reçues du département cantonal des finances. Le projet de budget est renvoyé en commission des finances pour y être étudié. Monsieur Denis Waechter, Conseiller municipal (les Verts), présente une Résolution visant à ce que la commune de Corsier se déclare zone hors de l'accord TiSA, comme d'autres collectivités publiques (Canton de Genève, communes de Carouge, Meyrin et Onex) l'ont déjà fait. La motivation de cette déclaration est que cet accord peut potentiellement remettre en cause des politiques publiques communales choisies démocratiquement par la population et ses élus, imposant des contraintes à l'autonomie des collectivités publiques sous couvert de libre concurrence. Le Conseil municipal décide à 11 voix pour et 1 abstention de déclarer la commune de Corsier zone hors de l'Accord TiSA et d'informer les habitants, ainsi que le Conseil d'Etat et le Conseil fédéral, de cette décision.

20 novembre

Le budget annuel 2019 est approuvé avec un taux inchangé de centimes additionnels s'élevant à 35 centimes. Les Conseillers municipaux ont également fixé le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle 2019 à 100 %. Un crédit budgétaire supplémentaire destiné à mandater des experts pour analyser les impacts fiscaux d'un transfert de biens de la commune à la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Corsier a été voté.

11 décembre

Une subvention d'investissement pour la rénovation du local de sauvetage d'Hermance a été votée. Le Conseil municipal a modifié les statuts de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Corsier.



V. SÉANCES DES COMMISSIONS 2018
[DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE]

**Commission de l'Agriculture,
de l'Environnement et du
Développement durable**

19 mars 2018

Commission des Finances

8 février, 26 avril, 2 mai, 10 septembre,
2 octobre, 17 octobre, 5 novembre

Commission des Naturalisations

9 janvier, 13 septembre, 8 octobre
3 décembre

**Commission « Social, Scolaire &
Communication »**

12 septembre, 18 juin, 13 novembre,
6 décembre

**Commission des Sports,
Manifestations, Associations &
Culture**

27 juin, 25 septembre, 8 octobre

**Commission des Transports, de la
Sécurité et de la Mobilité**

4 juin, 20 septembre, 26 novembre

**Commission de l'Urbanisme &
des Constructions**

24 janvier, 31 octobre, 4 décembre

**Commission ad hoc « Plan directeur
communal »**

14 mai, 20 juin, 26 septembre

**Comité de l'association
Communes-Ecole**

25 avril, 29 août, 14 novembre

**Conseil de la Crèche intercommunale
de Collonge-Bellerive**

15 mars, 11 octobre

**Fondation d'intérêt public pour le
logement à Corsier**

5 juin, 11 juin, 15 octobre, 22 novembre

**Groupeement « Intercommunal
CoHerAn »**

3 octobre

Commissions toutes confondues

2 octobre



b. ADMINISTRATION COMMUNALE

ADMINISTRATION ET SECRÉTARIAT [personnel]

Secrétaire Général

Thierrin Florence [jusqu'au 28 février 2018]

Secrétaire Général Adjointe

Lassauce Charles [dès le 1^{er} mai 2018]

Secrétaires

Boldrini Célia [nouvelle fonction, dès le 1^{er} juillet 2018]

Comptable

Anderegg Sarah, Eichenberger Christian, Lusson Francine

Architecte [50 %]

Conti Raphaël

Geissbuhler Christian [jusqu'au 31 janvier 2018]

SERVICE TECHNIQUE [personnel]

Responsable du service technique
Horticulteur-Cantonnier

Jaccard François [jusqu'au 28 février 2018]

Dechevrens Dimitri, Pelé Loïc, Vouters Grégory

Concierges

Bigler Laurent, El Hdry Taoufiq [dès le 1^{er} février 2018], **Wassmer Pierre** [dès le 1^{er} octobre 2018]

Restaurant scolaire, service des repas
Conciergerie Prés-Grange

Beutler Céline, Marques Francela Paula Philippe Mayer [dès le 1^{er} août 2018]

Sont en outre responsables:

Service technique intercommunal CoHerAn

Mathieu Dardel

Police Municipale [APM], Chef de Poste

Denis Megevand, Sergent-Major

Service du Feu

Dominique Peccoud, Commandant

Protection Civile, ORPC-Lac

Erwin Leitner, Commandant

PRESTATIONS COMMUNALES

Abonnement UNIRESO

100 subventions de CHF 100, soit un montant total de CHF 10'000, ont été accordées aux jeunes Corsiérois âgés entre 12 ans révolus et 25 ans lors de l'achat d'un abonnement annuel UNIRESO.

Vélos électriques

Dans le cadre de la promotion de la mobilité douce, le Canton de Genève, en collaboration avec les Autorités communales, a encouragé l'acquisition de vélos à assistance électrique [VAE] et accordé 18 subventions de CHF 250 et 1 de CHF 100 aux habitants de la commune.

Cartes journalière CFF

Tout au long de l'année, la commune de Corsier s'est chargée de la vente des cartes journalières CFF que le groupement intercommunal CoHerAn a décidé de mettre à disposition de ses habitants au prix unitaire de CHF 40. Les 1'567 cartes CFF vendues ont permis à leurs détenteurs de circuler pendant une journée entière sur le réseau suisse de transports en commun.

Plage d'Hermance

Grâce à sa collaboration avec la commune d'Hermance, Corsier a continué à délivrer gracieusement à ses habitants des cartes d'accès gratuit à la plage d'Hermance.

c. AFFAIRES SOCIALES

AIDE HUMANITAIRE ET SOCIALE

En 2018, notre aide s'est concentrée sur diverses actions sociales et humanitaires en Suisse ainsi qu'à l'étranger, notamment:

En Suisse:

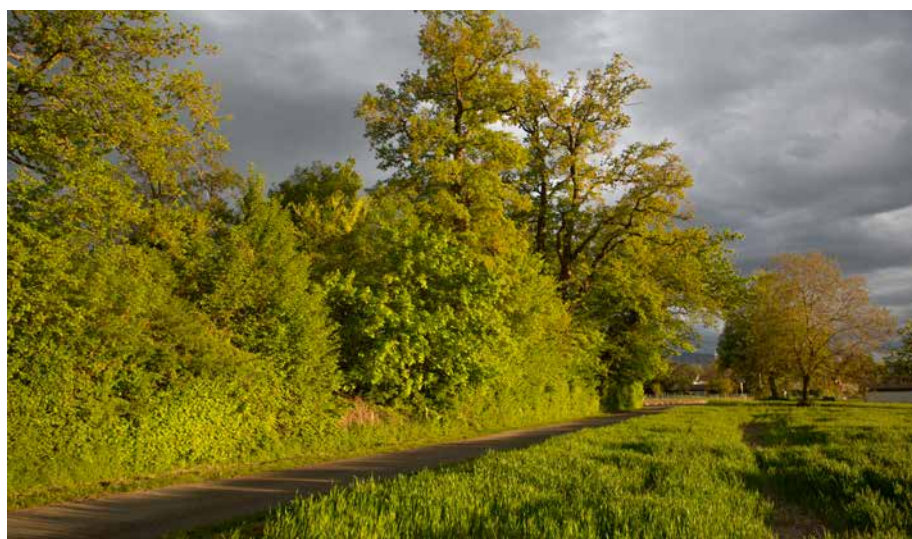
- Association des familles monoparentales [AFM]
- La Maison de Tara
- Fondation Resilam
- Association pour le Bateau Genève
- Fondation le Lombric
- Association Insieme
- Fondation Cerebral
- Fondation Colis du Coeur

A l'étranger:

- Association Mate Cocido
- Association des Amis du Sakthi Childrend's Home
- Association Népal Amitié
- Association Ushagram Suisse
- Association Zédaga

ETAT CIVIL : MARIAGES ET NATURALISATIONS

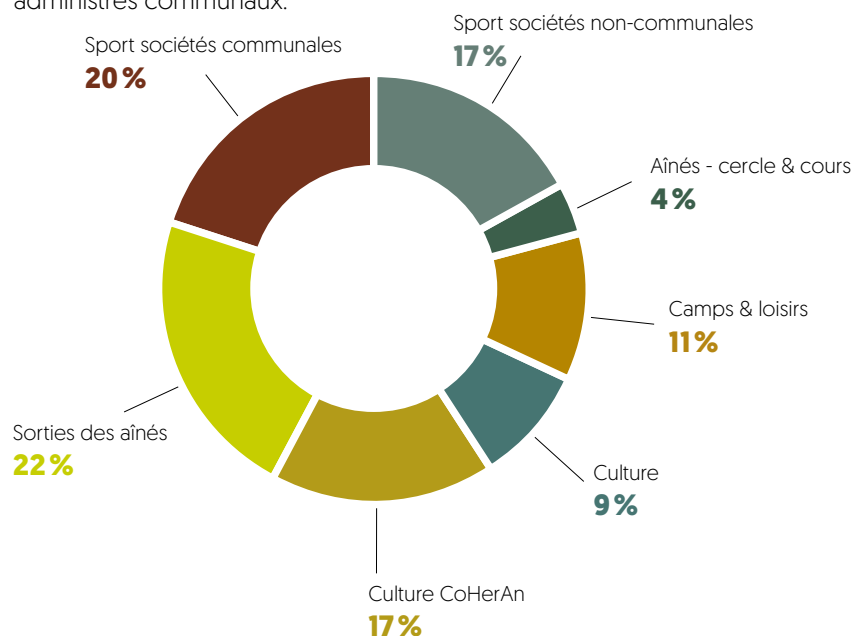
Année	Naissances		Reconnaissances		Mariages [célébrations]		Partenariats		Déclarations de nom		Décès	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Annières	0	0	4	6	3	5	0	0	2	1	7	3
Choulex	0	0	2	2	3	6	2	1	1	2	1	0
Collonge-Bellerive	0	0	9	6	22	37	2	0	4	8	426	488
Cologny	0	0	7	12	65	64	1	1	1	4	30	28
Corsier	1	0	3	7	2	6	0	0	1	2	2	1
Gy	0	0	1	5	2	2	0	0	0	0	0	1
Hermance	0	0	2	4	17	21	0	0	1	0	5	9
Meinier	0	0	5	2	6	12	0	0	1	6	3	2
Vandoeuvres	0	0	3	1	59	54	1	0	2	1	10	10
Total	1	0	45	52	179	207	6	2	16	25	484	542



d. AFFAIRES CULTURELLES ET SPORTIVES

SUBVENTIONS

En 2018, ce ne sont pas moins de 55 subventions qui ont été réparties entre 7 catégories de bénéficiaires, assurant la tenue d'événements culturels et sportifs pour les administrés communaux.



AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

Le 18 janvier 2018

Le 3 mai 2018

Le 29 juin 2018

Le 1^{er} août

Le 12 septembre 2018

Le 15 septembre 2018

Le 7 octobre 2018

Le 8 novembre 2018

Au cours du mois de décembre 2018

Le 14 décembre 2018

Le 16 décembre 2018

Le 24 décembre 2018

Soirée de l'Apéritif des Vœux du Maire

Verrée pour les nouveaux naturalisés.

Fête des promotions

Fête nationale Grill'Août

Sortie des aînés à Aquatis

Aquarium Vivarium Lausanne

Course des caisses à savon

Fête de la Courge

Sortie des aînés aux Automnales

Foire de Genève

Fenêtres de l'avent

Fête de l'Escalade

Concert Coherence à l'Église de Corsier

Soupe de Noël



BIBLIOBUS

Le Bibliobus est un service proposé dans les communes du canton de Genève en collaboration avec l'Association des Communes Genevoises (ACG).

Bibliothèque mobile, le Bibliobus invite les lecteurs de toutes les générations à utiliser un service original de prêt de livres. Pour pouvoir bénéficier des services du Bibliobus, il est nécessaire de s'inscrire aux Bibliothèques municipales de la Ville de Genève. L'inscription est gratuite et s'effectue dans le bus.

Statistiques Bibliobus 2018 pour la Commune

	2017	2018	Écart
Prêts adulte	393	420	7 %
Prêts jeunesse	918	1129	23 %
Total prêt	1311	1549	18 %
Inscription adulte	3	2	-33 %
Inscription jeunesse	9	5	-44 %
Total inscriptions	12	7	-42 %
Nombre de tournées	12	12	0 %
Moyenne prêts/tournée	109.3	129	18 %
Fréquentation	333	333	0 %
Nombre de personnes/tournée	27.6	27.7	0 %

e. RAPPORTS DES CORPS CONSTITUÉS

OFFICE INTERCOMMUNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE L'ÉTAT CIVIL « CAMPAGNE ET RIVE GAUCHE DU LAC »

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement en 2018.

107 dossiers de demande de mariage ont été déposés, soit: 49 demandes de fiancés de nationalité suisse; 44 demandes de fiancés de nationalité suisse et étrangère; 14 demandes de fiancés de nationalité étrangère.

2189 actes ont été délivrés.

437 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil [Infostar].

Célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement

116 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil; 51 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil; 40 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux.

Naturalisations

161 dossiers en vue d'une demande de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant 250 personnes.

202 personnes ont acquis la nationalité suisse pour l'une des communes de notre arrondissement.

27 personnes suisses ont acquis l'origine de l'une des communes de notre arrondissement.

POLICE MUNICIPALE DE COLLONGE-BELLERIVE

Les actes d'incivilités, tels que tags, salissures sur la voie publique, dépose d'encombrants, etc., n'ont pas disparu des paysages communaux. L'un de des véhicules du service a été vandalisé à trois reprises.

Les agents de la police municipale sont de plus en plus sollicités pour des plantons de circulation lors de manifestations et d'événements municipaux ou cantonaux. Le planton le plus marquant pour l'année 2018 aura été celui de la venue du Pape François le 21 juin, ainsi que l'engagement lors de la grève des maçons au mois d'octobre.

L'engagement exclusif de bénévoles pour assurer la sécurité lors d'une manifestation sportive ou lors d'un cortège sur la voie publique n'est plus possible. Les bénévoles identifiables avec un gilet à haute visibilité ne peuvent être engagés que pour des tâches précises comme renforcer une signalisation routière [interdiction générale de circuler], une règle de circulation établie [passage pour piétons] ou prolonger l'immobilisation d'un véhicule [stop, cédez le passage].

ORPC LAC

Le but de la Protection Civile (PCi) est de protéger la population et ses bases d'existence contre des dangers. En 2018, plusieurs événements ont marqué ses activités, notamment le test d'alarme en février au moyen du dispositif des sirènes fixes et mobiles, ainsi que le nouveau test qui a été ordonné en mai dans toute la Suisse à la suite d'un problème général de logiciel.

Du côté numérique, le portail www.alertswiss.ch, mis à disposition par la Confédération et les Cantons, est devenu opérationnel en septembre 2018.

Le plan ORCA [Organisation en cas de catastrophes et situations exceptionnelles] a débuté sous l'autorité du Conseil d'Etat.

RAPPORT DES SAPEURS-POMPIERS

La compagnie des sapeurs-pompiers était composée en 2018 de 28 hommes et femme répartis de la manière suivante: 2 officiers, 2 sous-officiers supérieurs, 6 sous-officiers, 17 sapeurs, 1 aspirant. L'aspirant M. Marguet a été admis à la compagnie, alors que les sapeurs M. Linder M. et Chevalley ont démissionné. Quant aux nominations, M. Tran Van a obtenu le titre de premier lieutenant, M. Gaille celui de Sergent-Major, ainsi que de chef d'intervention. M. Waechter et M. Campart ont été nommés appointés.

En 2018, quatre gardes de préservation et sécurité ont été assurées lors des manifestations communales. De plus, les 72 points d'eau repartis sur l'ensemble du territoire communal ont fait l'objet d'un contrôle de fonctionnement méticuleux de la part de la compagnie le 17 novembre 2018.

Douze formations, toutes spécialisations confondues, ont été acquises pour un total de 291 heures. La compagnie est intervenue à 11 reprises lors de 4 alarmes incendies, 5 inondations, 1 récupération d'animal et 1 déblaiement de la voie publique. En termes d'entraînement, la compagnie a effectué 18 exercices, toutes spécialisations confondues, pour un cumul de 930 heures d'engagement. Dans le cadre du groupement Coheran & CO. 3 chefs d'intervention – à savoir le Capitaine Peccoud, le Premier Lieutenant Tran-Van et le Sergent major Gaille – assurent des gardes hebdomadaires.

RAPPORT DU SERVICE INTERCOMMUNAL

Au 1^{er} février 2018, les collaborateurs « techniques » de Corsier ont rejoint le dispositif de service intercommunal (STIC) engagé par les communes d'Anières et Hermance dès le 1^{er} janvier 2017.

Le service regroupe depuis lors les 19 collaborateurs techniques des 3 communes. Ses missions principales sont l'entretien des bâtiments, des voiries, des parcs et jardins, ainsi que la gestion de projets divers.



Occupations principales du STIC en quelques chiffres pour l'année 2018:

- Levée des déchets: 1885 h
- Entretien des espaces verts: 5059 h
- Balayage: 1149 h
- Séance / rendez-vous: 176 h
- Déneigement: 194 h
- Réparation rangement: 968 h
- Livraisons containers, tables et bancs: 351 h
- Manifestations: 594 h
- Divers (nettoyage graffitis, entretien banc, arrosage, cimetière, nettoyage véhicules, etc.): 4565 h

f. RAPPORTS DE L'ÉCOLE DE CORSIER ET DE LA PETITE ENFANCE



Janvier glacial, nous bravons le froid et toute l'école se rend à La Givrine pour une mémorable sortie luge!

Mars chaleureux, le parascolaire nous enflamme avec un «Bonhomme hiver minion»! Bien échauffés, les «Imbattables de Corsier» et les «Indestructibles de Corsier» remportent la 1^{ère} et la 2^{ème} place du tournoi interscolaire de handball catégorie 5-6P mixte. Trois coupes du fairplay s'ajoutent également aux «victoires»!

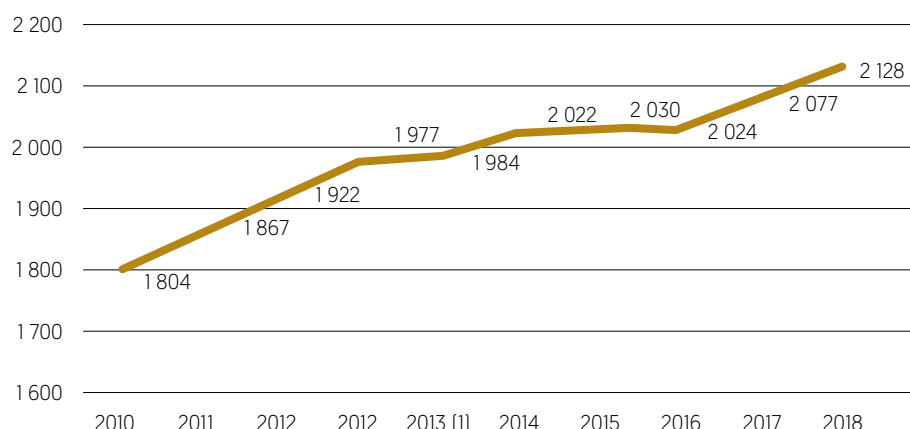
Juin revient, et pour cette année, «C'est reparti comme en 40», car nous ne pouvions pas passer à côté des 40 ans de l'inauguration de l'école! C'est ainsi que les promotions ont fêté la fin de l'année et... les 40 précédentes avec un spectacle très inspiré! Merci aux élèves d'avoir été à la hauteur de l'événement!

Septembre tombe, et la rentrée avec. Nous accueillons avec plaisir deux nouvelles enseignantes, Mesdames Alexandra Soudan et Sarah Uldry-Roback pour faire suite au départ de Mesdames Caroline Claus et Claire Dinichert.

Décembre sportif, 101 dalmatiens, pardon élèves, prennent le départ le 2 décembre pour suivre le parcours de la traditionnelle course de l'Escalade après s'être entraînés sur temps scolaire, toujours encadrés par les enseignants et les parents d'élèves. Merci à eux!

g. POPULATION

Population résidente depuis 2010 [situation au 31 décembre 2018, OCSTAT]

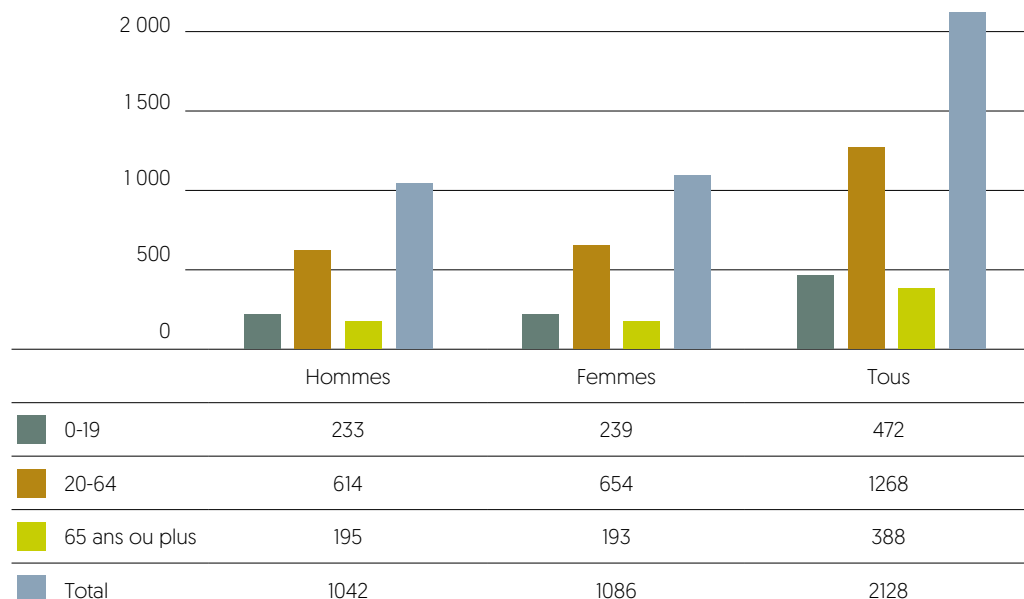


[1] La statistique cantonale de la population a été révisée. A partir de fin 2013, la population résidente comprend toutes les personnes ayant leur domicile dans le canton, qu'il s'agisse de leur domicile principal ou secondaire.

La population résidente est en évolution constante depuis 2010. Avec une différence de 324 résidents entre 2010 et 2018, on observe une augmentation de 18%. La tendance étant à la perpétuation de cette tendance à la hausse dans les prochaines années, la Mairie envisage le développement de divers projets d'infrastructures destinés à faire face à cette évolution.

Population résidente selon le sexe et le groupe d'âges en 2018

[situation au 31 décembre, OCSTAT]

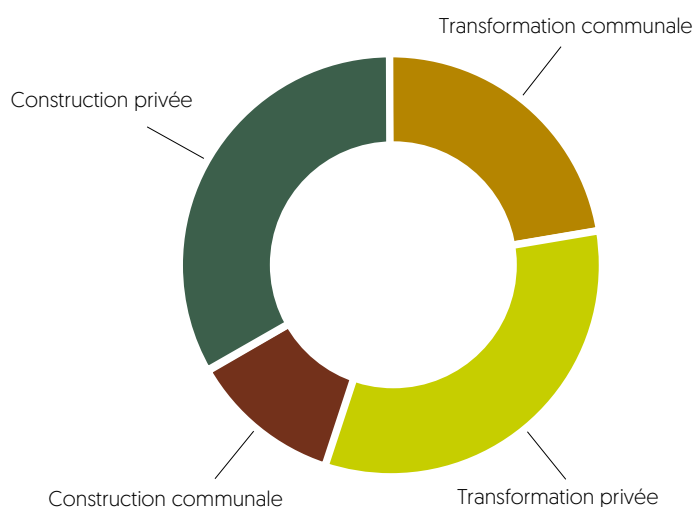


Sur un total de 2'128 résidents, la majorité est constituée à 59.6 % d'adultes entre 20 et 64 ans (1'268) ; les 0-19 ans représentent 22.2% des résidents, et les 65 ou plus sont les 18.2% restants. Toutes catégories d'âge confondues, il n'y a pas de grande disparités entre les sexes, si ce n'est un écart de 40 individus dans les 20-64 ans.

h. URBANISME

En 2018, le Département du Territoire (DT) a validé neuf projets sur la Commune. Les projets sont classés en quatre catégories : les projets de transformation communaux ou privés, et les projets de construction communaux ou privés.

Les 9 projets d'aménagements



Les projets communaux 2018 témoignent de la période actuelle de développement de l'urbanisme local, notamment par la réalisation de l'Ecoquartier Prés-Grange comportant quatre immeubles, ainsi que par l'aménagement des quais de Corsier dans le but d'améliorer leur attractivité et la mobilité pédestre. Un nouvel abri bus a été installé au croisement de la route de Thonon et la Vy-Verte, suite à de fortes demandes liées à l'augmentation de l'utilisation de l'arrêt TPG Maison-Neuves.

Au niveau des constructions, le DT a validé un projet de six villas jumelles, et deux projets d'habitats groupés. Le DT a par ailleurs refusé un projet qui prévoyait la construction de 7 villas mitoyennes.

A retenir : l'année 2018 se distingue des deux années précédentes par une augmentation du nombre total de projets validés, soit sept projets contre trois projets en 2017 et quatre projets en 2016

I. MÉRITES ET PROMOTIONS CIVIQUES

Les mérites communaux pour l'année 2018 reviennent à Monsieur Louis Buffet pour son engagement actif dans la promotion du sport au sein de la commune et à Monsieur Gaël Falquet pour ses performances internationales dans la discipline du Vovinam Viêt Vo Dao.

En 2018, 24 jeunes citoyens ont atteint la majorité :

Monsieur BOWMAN Shaun

Madame COSME MADEIRA Marta Alexandra

Monsieur COUTAZ Yann

Monsieur DEL MARMOL Léon Jacky

Madame DEL MORAL Lauriana Sofia Servane Marie

Madame GIRARDIN Alix Camille

Monsieur GREGORI Vincenz Lukas

Monsieur HINNEN Patrick Gabriel

Monsieur HOFSTETTER Karim

Monsieur LOURENÇO ANTUNES Leandro Miguel

Madame MAES Victoria Séverine Mocky Marie

Madame MANYARA Everlyne Nyaboke

Madame MARTINEZ DAVIES Ilona-Amanda

Monsieur MIGLIORINI Fabiomassimo Vittorio Carlo

Madame MÜLLER Céline Elena

Monsieur MYARD Alban Marie Henri

Madame REY OLMOS Ana

Madame SCALEA Davina

Monsieur SCHICK Arthur Antoine

Madame SCHOPPER Isabelle

Madame SEREX Alicia Halima

Madame SOMMER Salomé Olga Marthe

Madame VINZIO Eleonore Christa Joséphine

Monsieur WINKELMANN Adrian Ferdinand



RAPPORT FINANCIER

La Commune présente ses comptes 2018. Ils se soldent par un résultat positif alors que le budget prévoyait un déficit.

En chiffres:

- **65'066.24**

Soit, en francs suisses, l'excédent de revenus réalisé par la commune de Corsier en 2018. Le budget prévoyait une perte de CHF 268'363.

- **13%**

Soit l'augmentation de la part des revenus fiscaux par rapport à 2017.

- **312'268**

C'est le montant en francs suisses des investissements nets.

Des comptes 2018 meilleurs que prévus

Les comptes 2018 sont globalement positifs. La commune termine l'exercice avec un résultat d'exploitation de CHF 265'773 et un résultat opérationnel de CHF 654 639. Le compte de résultat fait état d'un excédent de revenus de CHF 65'066.24 après comptabilisation d'amortissements complémentaires à hauteur de CHF 589'573.15. Par rapport au budget voté, les comptes 2018 sont particulièrement réjouissant puisqu'un excédent de charges de CHF 268'363 était initialement prévu.

Augmentation des rentrées fiscales

Au total, les revenus d'exploitation 2018 s'élèvent à CHF 6'422'722, soit de CHF 647'780 (+11%) supérieurs au budget voté de CHF 5'774'942.

Les revenus fiscaux, à CHF 5'990'181, sont supérieurs de CHF 576'286 aux prévisions portées au budget, découlant des estimations fiscales fournies par le département cantonal des finances.

Le résultat financier de la commune, fortement impacté par la mise en exploitation des immeubles de l'écoquartier de Prés-Grange, améliore le résultat de CHF 388'867.

Maîtrise des charges

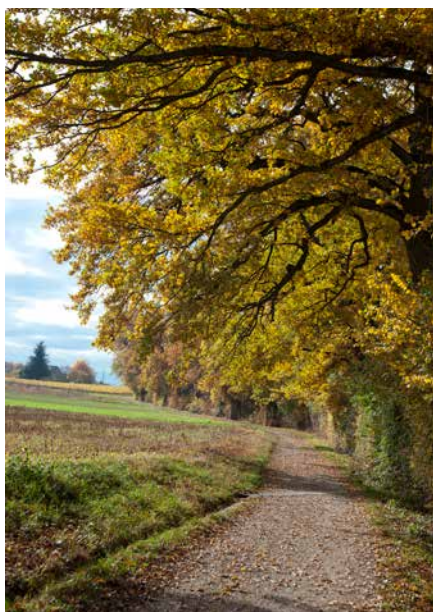
Les charges d'exploitation se montent à CHF 6'156'949, soit une économie de CHF 272'176 par rapport au budget de CHF 6'429'125. Ce sont principalement la réduction des charges de personnel [CHF - 202'351] et la diminution des amortissements du patrimoine administratif [CHF - 127'440] qui expliquent ces économies.

Dette et Investissements contrôlés

La dette de la commune est élevée en raison de la réalisation de l'écoquartier de Prés-Grange. Elle est toutefois largement couverte par les actifs du patrimoine financier ainsi créés. La situation financière de la commune est saine.

Pour l'année 2018, les dépenses d'investissement se sont élevées à CHF 358'017 alors que les recettes ont été capitalisées à CHF 45'749, soit des investissements nets de CHF 312'268. Le degré d'autofinancement, soit la part des investissements qu'une collectivité peut financer par ses propres moyens, s'élève en 2018 à 458.9%. Ce résultat particulièrement élevé combine deux facteurs:

- 1) un niveau d'investissements modeste en 2018 et
- 2) la prise en compte d'amortissements complémentaires qui se sont ajoutés aux amortissements du patrimoine administratif. Hors amortissements complémentaires, le degré d'autofinancement 2018 reste toutefois élevé, à 237%.



Bilans comparés aux 31 décembre 2018 et 2017 (en CHF)

	31 déc. 2017	31 déc. 2018
Actif	47'396'852	53'212'004
Patrimoine financier	35'722'092	42'474'638
Patrimoine administratif	11'674'759	10'737'366
Passif	47'396'852	53'212'004
Capitaux de tiers	24'626'440	30'403'118
Capital propre	22'770'411	22'852'925

**RAPPORT DES SOCIÉTÉS
ET ASSOCIATIONS****RAPPORT DU TENNIS CLUB CORSIER**

Depuis l'inauguration des deux nouveaux courts de tennis en 2017 près de l'école et la visibilité améliorée pour le tennis qui en résulte, le nombre des membres du club est en constante augmentation. Environ 260 membres se partagent aujourd'hui les 4 courts, un nombre de membres qui n'avait plus été atteint depuis 1992. Cette augmentation est très réjouissante pour le club et encourageante pour le comité et les professeurs de tennis.

Diverses activités ont été organisées en 2018 par le comité partiellement renouvelé, tant tennistiques [tournois de printemps et d'automne, compétitions interclubs adultes et juniors, coupe romande, etc.] qu'extra-tennistiques, comme la tenue d'un stand aux Vœux du Maire et à la Fête de la Courge, ainsi que la désormais traditionnelle fondue du 1er août et l'organisation d'une Fenêtre de l'Avent.

Les professeurs de tennis du club font un travail remarquable pour initier les jeunes de tous âges au plaisir du tennis, tant pendant l'année scolaire que pendant les vacances, avec un succès qui ne se dément pas.

RAPPORT DU CORSIER HANDBALL CLUB

Le Corsier handball club a cette année encore été très productif. Les M11 sont champions Suisse Romands, les M9 sont deuxième de leur groupe et les M15 en fin de première saison [décembre 2018] sont même montés jusqu'en « Inter » et ont disputés des matchs dans toute la Suisse. Très belle progression de tout le club!

RAPPORT DU FC COHERAN

Outre les activités au quotidien avec les 280 membres du club, dont 150 juniors, plusieurs manifestations ont été organisées durant toute l'année. Ces dernières sont des éléments très importants tant pour l'équilibre financier du club que pour le faire connaître auprès des habitants des trois communes du CoHerAn. Deux manifestations ont été coordonnées avec d'autres associations de la région, à savoir la Vogue d'Hermance avec les voisins du Hermance Rugby Club le 16 juin sur les quais d'Hermance, ainsi que le traditionnel stand du 1^{er} août à Hermance avec le club Nautique d'Hermance. Pour la première fois, le club a aussi été de la partie pour la Fête de la Courge de Corsier le 7 octobre avec la tenue d'un stand à raclettes. 2018 a aussi vu deux des équipes Juniors du club partir à l'étranger pour y disputer des tournois. Une équipe de Juniors D s'est rendue en mai au Lac de Garde et les Juniors C ont représentés les couleurs du FCC du côté de Barcelone. Ces deux voyages sont et resteront des souvenirs incroyables pour tous les joueurs mais aussi pour les nombreux parents présents lors de ces voyages. Enfin, le FC CoHerAn continue toujours son étroite collaboration avec le Foyer d'Anières afin de coordonner l'intégration de résidents du Foyer au sein de différentes équipes. A ce jour, il y a près d'une quinzaine de joueurs venant du Foyer. Il convient de remercier la commune d'Anières pour son soutien dans ce projet, qui facilite ainsi l'intégration des nouveaux arrivants dans la vie de la région.



RAPPORT DE L'ASSOCIATION DES CAISSES A SAVON

Le 16 septembre 2018, pas moins d'une cinquantaine d'enfants ont participé à la 27ème édition de la Course des caisses à savon de Corsier, en descendant la mythique route du Lac à bord de leurs fameux bolides décorés sur le thème de la magie ! Lors de cette journée dominicale, des animations gratuites ont été proposées, telles qu'un stand de maquillage et un spectacle de magie présenté par l'École de magie de Genève. Une tombola a également été organisée, avec de nombreux lots à la clef ! Enfin, des stands de restauration « maison » ont ravivé les papilles du public présent pour cette conviviale occasion !



RAPPORT DE LA GALERIE CLIN D'ŒIL

L'année 2018 a été très intense pour la Galerie Clin d'œil, l'espace culturel et d'exposition du centre du village. Diverses expositions dans le domaine de la sculpture, de la peinture et de la photographie ont animé les saisons culturelles corses. La galerie a connu en 2018 des expositions de sculpture et peinture telles que « Corps accord » réalisée par Bulla père et fille, de jeux de regards et d'aquarelles à la hauteur des créations de Vincent Chopard ou de Valérie Lemoisson, pour terminer avec l'exposition photographique de Jonathan Guillot en décembre 2018.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CLUB DE LOISIRS

[anciennement Club des aînés et seniors de Corsier]



Au printemps 2018, lors de l'Assemblée générale, un nouveau comité a été élu. En effet, M. Reichler, président durant de longues années, aidé de son épouse Marie-Thérèse, a souhaité quitter sa fonction, menée avec succès et conviction. L'association a décidé de changer son appellation et est devenue le Club de Loisirs de Corsier. S'en est suivie une modification des statuts, validés en assemblée générale extraordinaire en octobre 2018.

Changement significatif : le Club est ouvert à tous, dès 50 ans.

Les membres se retrouvent pour diverses activités : visite de musées [Fondation Gianadda, Musée de la Croix Rouge, Musée Lumière à Evian], spectacles, concerts, repas, jeux.

Le Club souhaite élargir son programme à d'autres activités et toutes les propositions sont les bienvenues. Dans cette perspective, le Club compte sur l'engagement de ses membres.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION COHERANCE

Au cours de cette année 2018, l'Association Coherance a poursuivi son objectif de rassembler les habitants des communes de CoHerAn par la musique, grâce à ses deux entités, l'Ensemble vocal Coherance et le stage d'été pour enfants Musique et Scène.

L'Ensemble vocal Coherance, dirigé par Mme Peccoud et composé d'une trentaine de choristes de la région, répète chaque jeudi soir au Foyer d'accueil des Migrants, à Anières. Le chœur, ouvert à tous, s'est produit à diverses reprises en 2018.

Le stage d'été « Musique et scène » qui s'est déroulé du 2 au 6 juillet 2018 au Foyer d'Anières a proposé à 20 enfants, aussi bien du Foyer que des communes environnantes, de mettre en scène Hansel et Gretel sur des extraits musicaux d'E. Humperdinck et de présenter le fruit de leur travail aux résidents du Foyer des 5 Colosses d'Anières, invités pour l'occasion.





RAPPORT DU JARDIN D'ENFANTS LA POMME

Durant l'année, les quatre éléments [feu, eau, terre, air] étaient notre thème et ont donné l'orientation aux différentes activités sous des formes les plus diverses.

A la rentrée au mois de janvier, nous avons commencé l'année avec un café-parents. La neige arrivée, tous en ont bien profité: glissades, bonhommes, batailles de boules de neige et promenades en nous amusant à faire nos traces. Le printemps venu, nous avons rendu visite aux agneaux à la ferme de la famille Brand et chez la famille Ryser. A la veille des vacances de Pâques, un grand goûter de fête a réuni parents et enfants.

Egalement en cette période, sous le regard bienveillant et les bons conseils de Geoffroy Sirolli, maraîcher de Corsier, les enfants se sont mis à planter dans notre petit jardin potager des tomates, poivrons, maïs, oignons et différentes herbes de cuisine. En plus, ils ont pu récolter dans un champ de la rhubarbe afin de faire de la confiture pour le Fête des mamans et des papas au joli mois de mai.

Quelques visites étaient au programme: à la galerie «Le Clin d'œil», chez les pompiers, à la grande école, et à la Bibliothèque des Eaux-Vives.

Parmi les multiples activités, il y a également eu de beaux moments de contes et de chansons, des petits exercices et mouvements en la salle de rythmique dans l'école voisine et, évidemment, des balades dans les alentours à la découverte de la nature. Arrive déjà la fin de l'année scolaire et la «course d'école» qui a conduit la petite troupe au Parc de la Grange. Une autre sortie estivale et rafraîchissante: la plage d'Hermance.

Le 22 juin a eu lieu la fête des «promotions de La Pomme» pour laquelle des parents ont organisé un joli spectacle de marionnettes. Les enfants ont chanté plusieurs chansons et tous ont profité d'un riche buffet canadien.

A la rentrée fin août, une nouvelle équipe de petits a franchi le seuil de La Pomme. Un fil rouge ambitieux «L'art dans tous ses états» a été choisi par l'équipe pédagogique. Et, dans ce contexte, une visite en compagnie des parents devait bientôt amener tout le monde à Hermance pour voir une exposition de sculptures en plein air. Autre volet artistique: un petit concert de violoncelle par une maman. Sur la même lancée, pour la course des caisses à savon, la superbe décoration du bolide de la Pomme qui a été récompensée par le «Prix de la beauté»! Dans le courant de l'automne, un autre petit bonjour chez des animaux «nouveaux-nés» au village: des agneaux chez Robin et des poussins chez Elsa, des promenades pour ramasser glands et marrons, et une courge pour la soupe.



FONDATION D'INTÉRÊT PUBLIC COMMUNAL POUR LE LOGEMENT A CORSIER

Le Conseil de la Fondation s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2018, les 5 et 11 juin, 15 octobre et 22 novembre.

Les principaux sujets traités lors de ces réunions ont été les suivants.

Approbation des comptes 2017 : les comptes ont été approuvés avec un excédent de revenus de CHF 36'465.70. Ce résultat particulièrement positif est la conséquence de l'introduction du référentiel comptable MCH2 qui commande de ne plus amortir l'immeuble de la Fondation mais de procéder tous les 5 ans à une évaluation de sa valeur.

Modification statutaire : les propositions de modification des statuts de la Fondation issues des travaux en 2016-2017 n'ont pas été approuvés par la Commission du Grand Conseil chargée de les étudier. De nouvelles propositions ont été élaborées, allant dans le sens d'une meilleure autonomie de la Fondation et d'un fonctionnement plus souple. Le Conseil a approuvé ces nouveaux statuts qui ont été soumis au Conseil municipal qui les a également approuvés. Ils seront soumis à nouveau à la Commission du Grand Conseil début 2019.

Avenir et projets de la Fondation : le Conseil a relevé la nécessité d'avoir des projets d'envergure à moyen terme, le volume de bien géré en 2018 ne justifiant pas la structure en place. La commune, interpellée à ce sujet, partage cette analyse et s'est dite prête à solliciter la Fondation pour un prochain projet immobilier.

Traitement fiscal d'un transfert de biens à la Fondation : le Conseil a listé les questions fiscales qu'il conviendrait de poser à un expert pour évaluer la meilleure manière de doter la Fondation de moyens supplémentaires, financiers ou immobiliers. Un mandat devrait être donné par la Commune à un expert fiscal.





RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES 2018

18. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES 2018

Au Conseil Municipal de la
COMMUNE DE CORSIER

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la COMMUNE DE CORSIER, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Motif de l'opinion avec réserve

Nous attirons votre attention sur le fait que les immobilisations corporelles du patrimoine financier n'ont pas été réévaluées à la valeur de remplacement, conformément aux dispositions de l'article 130 de la loi 11787 modifiant la LAC comme exposé au point 8 de l'annexe. Les immobilisations corporelles du patrimoine financier et les capitaux propres pourraient ainsi être sur ou sous-évalués. Cette réserve ne porte pas sur la valeur du projet immobilier "Prés Grange" de CHF 17'539'653.27 dont la construction se terminera durant l'année 2019 et dont la valeur au bilan au 31 décembre 2018 figure à la valeur d'acquisition.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2, à l'exception des points décrits dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve ».

Cependant, certains travaux liés à notre révision, et qui concernent les points ci-après, n'ont pu être fondés que sur les informations reçues de la République et canton de Genève :

- En raison du secret fiscal qui nous est opposé par l'Administration fiscale cantonale, notre appréciation des informations fiscales relatives aux centimes additionnels communaux et du reliquat est uniquement basé sur les décomptes et annexes explicatives transmis par l'Administration fiscale cantonale ;
- Notre appréciation de l'évaluation de la provision relative au reliquat des centimes additionnels, soit le taux selon l'ancienneté des créances fiscales, est fondée sur le manuel d'utilisateur MCH2 pour les communes, édité le 30 novembre 2016 par le Service de surveillance des communes. Ce taux correspond à la moyenne observée par l'Etat de Genève.
- Notre appréciation des informations concernant la Commune de Corsier, relatives à la perception des taxes d'équipement, les montants à comptabiliser pour les fonds de régulation ainsi que les contributions de remplacement d'abris publics de protection civile, est uniquement basée sur les décomptes arrêtés au 31 décembre 2018 transmis par la République et Canton de Genève.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales cantonales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

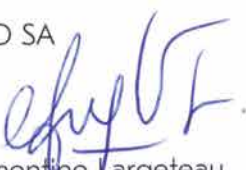
Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous avons constaté que le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels n'est pas formalisé et documenté.

Selon notre appréciation, le système de contrôle interne n'est pas conforme à la loi suisse, ce qui explique que nous ne puissions confirmer l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 9 mai 2019

ECHO SA



Clémentine Largeteau
Expert-réviseur agréé
(Réviseur Responsable)



Vladan Vladuljevic
Expert réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, compte des investissements, tableau des flux de trésorerie et annexe)

L32/V58/F50-1255 – N° 4763

BILAN AU		1 janvier 2018	31 décembre 2018
1	ACTIF	46 161 362.35	53 212 004.79
10	PATRIMOINE FINANCIER	34 466 602.41	42 474 638.75
100	Disponibilités et placements à court terme	4 368 083.10	2 384 928.53
101	Créances	3 638 567.37	3 861 294.36
104	Actifs de régularisation	112 141.75	221 576.10
107	Placements financiers	200.00	55 688.00
108	Immobilisations corporelles PF	26 347 610.19	35 951 151.76
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	11 694 759.94	10 737 366.04
140	Immobilisations corporelles du PA	10 903 330.29	10 364 160.54
142	Immobilisations incorporelles	2.00	2.00
144	Prêts	20 000.00	16 500.00
145	Participations, Capital social	526 880.00	587 878.00
146	Subventions d'investissements	244 547.65	358 398.65
148	Amortissements complémentaires cumulés	0.00	589 573.15-
2	PASSIF	46 161 362.35	53 212 004.79
20	CAPITAUX DE TIERS	23 519 288.96	30 403 118.16
200	Engagements courants	4 908 411.91	613 751.33
201	Engagements financiers à court terme	7 000 000.00	3 000 000.00
204	Passifs de régularisation	513 092.90	535 668.55
205	Provisions à court terme	1 419 438.00	1 575 324.17
206	Engagements financiers à long terme	9 000 000.00	24 000 000.00
208	Provisions à long terme	128 338.00	128 338.00
209	Engagements envers financements spéciaux et fonds de de capitaux de tiers	550 008.15	550 036.11
29	CAPITAL PROPRE	22 642 073.39	22 852 925.03
294	Réserve de politique budgétaire (Réserve conjoncturelle)	1 000 000.00	1 000 000.00
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	128 338.00-	128 338.00-
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	101 747.00
299	Excédent/Découvert du Bilan	21 770 411.39	21 835 477.63

Au vu des retraitements effectués selon le plan harmonisé comptable MCH2 en vigueur dès le 01.01.2018, les valeurs indiquées en comparaison des soldes au 31.12.2018 sont celles du 01.01.2018 (et non du 31.12.2017).

Les retraitements effectués entre le 31.12.2017 et le 01.01.2018 figurent dans l'annexe No 08 (Annexe)

03. COMPTES DE RÉSULTATS à 3 Niveaux au 31 décembre 2018

	Solde 2017	Budget 2018	Solde 2018
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	1 910 342.75	1 857 100.00	1 654 748.65
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	817 208.33	1 890 500.00	1 954 604.15
33 Amortissement du patrimoine administratif	885 909.80	903 922.00	759 186.55
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00
36 Charges de transfert	1 670 920.05	1 777 603.00	1 788 410.51
37 Subventions à redistribuer	0.00	0.00	0.00
Total des charges d'exploitation	5 284 380.93	6 429 125.00	6 156 949.86
Revenus d'exploitation			
40 Revenus fiscaux	5 305 186.17	5 413 895.00	5 990 180.76
41 Revenus régaliens et de concessions	0.00	0.00	0.00
42 Taxes	361 787.31	179 100.00	255 771.51
43 Revenus divers	59 366.25	0.00	0.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00
46 Revenus de transferts	307 144.85	181 947.00	176 770.30
47 Subventions à redistribuer	0.00	0.00	0.00
Total des revenus d'exploitation	6 033 484.58	5 774 942.00	6 422 722.57
Résultat d'exploitation	749 103.65	654 183.00-	265 772.71
34 Charges financières	22 169.15	497 610.00	249 391.77
44 Revenus financiers	205 423.00	883 430.00	638 258.45
Résultat financier	183 253.85	385 820.00	388 866.68
RESULTAT OPERATIONNEL	932 357.50	268 363.00-	654 639.39
38 Charges extraordinaires	865 492.65	0.00	589 573.15
44 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00
RESULTAT OPERATIONNEL	865 492.65-	0.00	589 573.15-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	66 864.85-	268 363.00	65 066.24-

Pour mémoire, les crédits budgétaires supplémentaires votés durant l'année sont:

- 13.03.18 -Travaux géométriques plan cimetière pour Geodatabase ACG	7 500.00
- 20.11.18 -Etude transfert immeubles à la FIPL m-total 20'000.-	2 962.00
->Utilisation partielle pour CHF 2'961.75	
- 11.12.18 -Amortissements complémentaires -total 740'773.15	589 573.15
->Utilisation partielle	

04. COMPTES DE RESULTATS -2F2n - au 31 décembre 2018
Commune de Corsier

		Comptes au 31.12	Budget	Comptes au 31.12
		2017	2018	2018
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL CHARGES	2 313 273.61	2 271 409.00	1 984 390.79
	TOTAL REVENUS	184 857.75	12 100.00	70 977.15
01	CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF			
	TOTAL CHARGES	325 913.12	347 500.00	312 452.11
30	CHARGES DE PERSONNEL	266 775.35	293 400.00	264 539.80
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	59 137.77	54 100.00	47 912.31
02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL CHARGES	1 898 695.06	1 923 909.00	1 671 938.68
	TOTAL REVENUS	184 857.75	12 100.00	70 977.15
30	CHARGES DE PERSONNEL	1 610 014.30	1 526 200.00	1 327 272.15
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	193 953.56	293 200.00	247 056.53
33	Amortissements du patrimoine administratif	43 303.00	43 303.00	36 423.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	51 424.20	61 206.00	61 187.00
42	TAXES	118 392.05	1 100.00	5 249.65
44	REVENUS FINANCIERS	66 465.70	11 000.00	65 727.50
08	Immeubles patrimoine administratif			
	TOTAL CHARGES	55 009.00		
33	Amortissements & Provisions	55 009.00		
09	Divers (non ventilables)			
	TOTAL CHARGES	12 696.43		
31	Biens, services et marchandises	12 696.43		
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			
	TOTAL CHARGES	394 025.32	468 689.00	497 405.27
	TOTAL REVENUS	54 109.10	37 000.00	39 009.10
11	SECURITE PUBLIQUE			
	TOTAL CHARGES	123 280.15	147 479.00	186 071.60
	TOTAL REVENUS	15 588.00	10 000.00	8 672.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	49 085.55	50 500.00	51 120.45
33	Amortissements du patrimoine administratif	8 979.00	8 979.00	8 979.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	65 215.60	88 000.00	81 079.55
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES			44 892.60
42	TAXES	14 648.00	10 000.00	7 792.00
44	REVENUS FINANCIERS	940.00		880.00
14	QUESTIONS JURIDIQUES			
	TOTAL CHARGES	30 570.70	38 000.00	33 565.60
	TOTAL REVENUS	10 610.00	9 000.00	9 315.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	30 570.70	38 000.00	33 565.60
42	TAXES	10 610.00	9 000.00	9 315.00
15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL CHARGES	214 024.12	250 310.00	256 139.02
	TOTAL REVENUS	24 411.10	14 500.00	18 522.10
30	CHARGES DE PERSONNEL	33 553.10	37 500.00	36 163.60
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	76 592.02	104 600.00	84 172.97
33	Amortissements du patrimoine administratif	4 610.00	4 610.00	4 610.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	99 269.00	103 600.00	103 524.00
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES			27 668.45
42	TAXES			
46	REVENUS DE TRANSFERT	24 411.10	14 500.00	18 522.10
16	DEFENSE			
	TOTAL CHARGES	26 150.35	32 900.00	21 629.05
	TOTAL REVENUS	3 500.00	3 500.00	2 500.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	5 041.85	10 200.00	5 464.65
33	Amortissements du patrimoine administratif	6 000.00	6 000.00	
36	CHARGES DE TRANSFERT	15 108.50	16 700.00	16 164.40
42	TAXES			
46	REVENUS DE TRANSFERT	3 500.00	3 500.00	2 500.00
2	FORMATION			
	TOTAL CHARGES	1 431 373.13	1 271 060.00	1 363 927.53
	TOTAL REVENUS	183 179.87	137 800.00	190 866.05
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	TOTAL CHARGES	1 431 373.13	1 271 060.00	1 363 927.53
	TOTAL REVENUS	183 179.87	137 800.00	190 866.05
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	365 706.53	350 000.00	396 619.53
33	Amortissements du patrimoine administratif	399 372.45	210 060.00	169 512.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	666 294.15	711 000.00	741 623.90
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES			56 172.10
42	TAXES	161 377.87	116 000.00	169 064.05
46	REVENUS DE TRANSFERT	21 802.00	21 800.00	21 802.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL CHARGES	459 635.54	478 302.00	397 717.67
	TOTAL REVENUS	17 530.00	11 000.00	13 234.00
32	CULTURE, AUTRES			
	TOTAL CHARGES	144 297.88	166 600.00	127 966.43
	TOTAL REVENUS	12 530.00	11 000.00	8 234.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	110 823.18	131 500.00	98 717.63
36	CHARGES DE TRANSFERT	33 474.70	35 100.00	29 248.80
42	TAXES	12 530.00	11 000.00	8 234.00

04. COMPTES DE RESULTATS -2F2n - au 31 décembre 2018
Commune de Corsier

		Comptes au 31.12	Budget	Comptes au 31.12
		2017	2018	2018
34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL CHARGES	315 337.66	311 702.00	269 751.24
	TOTAL REVENUS	5 000.00		5 000.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	154 346.31	155 500.00	113 286.79
33	Amortissements du patrimoine administratif	77 549.00	62 759.00	73 317.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	83 442.35	93 443.00	83 147.45
42	TAXES			
44	REVENUS FINANCIERS	5 000.00		5 000.00
4	SANTE			
	TOTAL CHARGES	5 981.90	11 000.00	11 000.00
42	SOINS AMBULATOIRES			
	TOTAL CHARGES	5 981.90	11 000.00	11 000.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	5 981.90	11 000.00	11 000.00
5	SECURITE SOCIALE			
	TOTAL CHARGES	68 350.15	79 392.00	74 183.40
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE			
	TOTAL CHARGES	68 350.15	79 392.00	74 183.40
36	CHARGES DE TRANSFERT	68 350.15	79 392.00	74 183.40
6	TRANSPORTS			
	TOTAL CHARGES	623 670.74	387 578.00	672 303.30
	TOTAL REVENUS	26 144.00	26 000.00	25 310.00
61	CIRCULATION ROUTIERE			
	TOTAL CHARGES	284 582.54	322 778.00	607 591.50
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	156 072.49	173 300.00	132 029.50
33	Amortissements du patrimoine administratif	120 018.00	140 978.00	146 953.55
36	CHARGES DE TRANSFERT	8 492.05	8 500.00	8 468.45
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES			320 140.00
42	TAXES			
62	TRANSPORTS PUBLICS			
	TOTAL CHARGES	339 088.20	64 800.00	64 711.80
	TOTAL REVENUS	26 144.00	26 000.00	25 310.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	26 500.00	30 500.00	30 866.00
33	Amortissements & Provisions	281 007.20		
36	CHARGES DE TRANSFERT	31 581.00	34 300.00	33 845.80
42	TAXES	26 144.00	26 000.00	25 310.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL CHARGES	1 242 667.29	952 933.00	966 890.26
	TOTAL REVENUS	266 677.89	147 147.00	157 081.13
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU			
	TOTAL CHARGES	187 466.05	7 200.00	12 753.65
	TOTAL REVENUS	1 571.75		
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	8 929.60	7 200.00	12 753.65
33	Amortissements & Provisions	178 536.45		
43	Revenus divers	1 571.75		
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES			
	TOTAL CHARGES	472 070.65-	394 701.00-	493 716.65-
	TOTAL REVENUS	256 467.70-	141 147.00-	148 440.60-
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	32 533.90	30 000.00	33 624.65
33	Amortissements du patrimoine administratif	439 536.75	364 701.00	319 392.00
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES			140 700.00
42	TAXES			16 508.75
46	REVENUS DE TRANSFERT	256 467.70	141 147.00	131 931.85
73	GESTION DES DECHETS			
	TOTAL CHARGES	459 567.49	500 932.00	433 150.32
	TOTAL REVENUS	7 638.44	4 000.00	6 390.53
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	438 741.49	479 800.00	432 544.42
33	Amortissements du patrimoine administratif	20 205.00	20 432.00	
36	CHARGES DE TRANSFERT	621.00	700.00	605.90
42	TAXES	7 638.44	4 000.00	6 390.53
74	Cimetières et crématoires			
	TOTAL CHARGES	64 924.00		
33	Amortissements & Provisions	64 924.00		
75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE			
	TOTAL CHARGES	14 900.00	15 100.00	1 800.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	1 800.00	2 000.00	1 800.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	13 100.00	13 100.00	
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES			
	TOTAL CHARGES	1 224.90	6 000.00	12 538.92
	TOTAL REVENUS	1 000.00	2 000.00	2 250.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	1 224.90	6 000.00	12 538.92
42	TAXES	1 000.00	2 000.00	2 250.00
78	Autres tâches protection environn.			
	TOTAL CHARGES	23 252.60		
33	Amortissements & Provisions	23 252.60		
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL CHARGES	19 261.60	29 000.00	12 930.72
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	3 261.60		12 930.72
33	Amortissements du patrimoine administratif	16 000.00	29 000.00	

04. COMPTES DE RESULTATS -2F2n - au 31 décembre 2018
Commune de Corsier

		Comptes au 31.12	Budget	Comptes au 31.12
		2017	2018	2018
8	ECONOMIE PUBLIQUE			
	TOTAL REVENUS	95 073.05	93 000.00	96 114.90
87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE			
	TOTAL REVENUS	95 073.05	93 000.00	96 114.90
44	REVENUS FINANCIERS	95 073.05	93 000.00	96 114.90
9	FINANCES ET IMPÔTS			
	TOTAL CHARGES	366 934.95-	1 006 372.00	1 028 096.56
	TOTAL REVENUS	5 411 335.92	6 194 325.00	6 468 388.69
91	IMPOTS			
	TOTAL CHARGES	731 385.29-	157 698.00	408 822.28
	TOTAL REVENUS	5 314 629.87	5 413 895.00	5 995 838.29
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	900 198.85-	600.00	237 467.53
36	CHARGES DE TRANSFERT	168 813.56	157 098.00	171 354.75
40	REVENUS FISCAUX	5 305 186.17	5 413 895.00	5 990 180.76
42	TAXES	9 443.70		5 657.53
92	CONVENTIONS FISCALES			
	TOTAL CHARGES	33 606.19	31 500.00	31 347.51
36	CHARGES DE TRANSFERT	33 606.19	31 500.00	31 347.51
93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES			
	TOTAL CHARGES	308 675.00	308 064.00	308 064.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	308 675.00	308 064.00	308 064.00
94	Charges et revenus des capitaux			
	TOTAL REVENUS	3.25		
42	Revenus des biens	3.25		
95	Immeubles du patrimoine financier			
	TOTAL REVENUS	57 794.50		
43	Revenus divers	57 794.50		
96	ADMINISTRATION DE LA FORTURE ET DE LA DETTE			
	TOTAL CHARGES	22 169.15	509 110.00	279 862.77
	TOTAL REVENUS	37 944.25	779 430.00	470 536.05
30	CHARGES DE PERSONNEL			26 773.10
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO		11 500.00	3 697.90
34	CHARGES FINANCIÈRES	22 169.15	497 610.00	249 391.77
44	REVENUS FINANCIERS	37 944.25	779 430.00	470 536.05
97	REDISTRIBUTIONS			
	TOTAL REVENUS	964.05	1 000.00	2 014.35
46	REVENUS DE TRANSFERT	964.05	1 000.00	2 014.35
TOTAL GENERAL				
	TOTAL CHARGES	6 172 042.73	6 926 735.00	6 995 914.78
	TOTAL REVENUS	6 238 907.58	6 658 372.00	7 060 981.02
	RESULTAT	66 864.85-	268 363.00	65 066.24-

05. COMPTE DES INVESTISSEMENTS au 31 décembre 2018

Commune de Corsier

		Comptes au 31.12	Budget	Comptes au 31.12
		2017	2018	2018
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL DEPENSES	148 200.00	133 000.00	133 000.00
	TOTAL RECETTES	732 095.07		
02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL DEPENSES	7 000.00-	133 000.00-	133 000.00-
	TOTAL RECETTES	732 095.07-		
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES		133 000.00	133 000.00
59	REPORT AU BILAN	7 000.00		
08	Immeubles patrimoine administratif			
	TOTAL DEPENSES	141 200.00		
56	Subventions accordées	141 200.00		
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			
	TOTAL DEPENSES	15 417.05	45 693.00	
	TOTAL RECETTES			
15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL DEPENSES	15 417.05	8 990.00	
50	Immobilisations corporelles	15 417.05	8 990.00	
16	DEFENSE			
	TOTAL DEPENSES		36 703.00	
50	Immobilisations corporelles		36 703.00	
2	FORMATION			
	TOTAL DEPENSES	69 985.41	17 645.00	
	TOTAL RECETTES			
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	TOTAL DEPENSES	69 985.41	17 645.00	
50	Immobilisations corporelles	69 985.41	17 645.00	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL DEPENSES	492 649.06	715 498.00	23 997.70
	TOTAL RECETTES	7 000.00		
34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL DEPENSES	492 649.06	715 498.00	23 997.70
	TOTAL RECETTES	7 000.00		
50	Immobilisations corporelles	492 649.06	715 498.00	23 997.70
66	Subventions acquises	7 000.00		
6	TRANSPORTS			
	TOTAL DEPENSES	1 188.00	182 728.00	146 000.00
	TOTAL RECETTES			5 000.00
61	CIRCULATION ROUTIERE			
	TOTAL DEPENSES	1 188.00	182 728.00	146 000.00
	TOTAL RECETTES			5 000.00
50	Immobilisations corporelles	1 188.00	182 728.00	146 000.00
60	TRANSFERT D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES DANS LE PF			5 000.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DEPENSES	11 655.55	532 293.00	55 019.10
	TOTAL RECETTES			
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES			
	TOTAL DEPENSES	244.10-	351 056.00	
50	Immobilisations corporelles	244.10-	351 056.00	
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DEPENSES	11 899.65	181 237.00	55 019.10
52	Immobilisations incorporelles	11 899.65	181 237.00	55 019.10
8	ECONOMIE PUBLIQUE			
	TOTAL DEPENSES			
	TOTAL RECETTES			40 749.00
85	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE			
	TOTAL RECETTES			40 749.00
65	TRANSFERT DE PARTICIPATIONS DANS LE PF			40 749.00
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL DEPENSES	739 095.07	1 626 857.00	358 016.80
	TOTAL RECETTES	739 095.07		45 749.00
	RESULTAT		1 626 857.00	312 267.80

Résultat total du compte de résultats	65 066.24	Nature 4 - nature 3
+ Amortis. du PA et subv. D'investissements (planifiés, nons planifiés, complémentaires)	1 367 908.70	Nature 33, 366, 383 et 387
+ Amortissements des Prêts et participations PA	0.00	Natures 364 et 365
- Augmentation / + Diminution des créances	222 726.99-	Var. nature 101
- Augmentation / + Diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	0.00	Var. nature 106
- Augmentation / + Diminution des actifs de régularisation	109 434.35-	Var. nature 104
+ Pertes / - Bénéfices sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	0.00	Nature 341 (+) et 441 (-)
+ Pertes / - Bénéfices réévaluation du PF	14 739.00-	Nature 344 (+) et 444 (-)
+ Augmentation / - Diminution des engagements courants	4 294 660.58-	Var. nature 200
+ Augmentation / - Diminution des provisions	155 886.17	Var. nature 205 & 208
+ Augmentation / - Diminution des passifs de régularisation	22 575.65	Var. nature 204
+ Augmentation / - Prélèvements pour les financements/fonds spéciaux	27.96	Var. nature 109 & 209
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE OPERATIONNELLE [FTO]	3 030 096.20-	
+ Remboursement des tiers	5 000.00	
+ Subventions acquises	0.00	
+ Remboursements des prêts et de participations	3 500.00	
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	8 500.00	Soit total nature 6
- Immobilisations corporelles	358 016.80-	
- Investissements pour le compte de tiers	0.00	
- Immobilisations incorporelles	0.00	
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	358 016.80-	Soit total nature 5
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA [FTI]	349 516.80-	
- Achats de placements financiers et des immob. Corporelles du PF (ct)	0.00	Nature 102 (*)
+ Ventes de placements financiers et des immob. Corporelles du PF (ct)	0.00	Nature 102 (*)
- Achats de placements financiers et des immob. Corporelles du PF (it)	9 603 541.57-	Nature 107 & 108 (**)
+ Ventes de placements financiers et des immob. Corporelles du PF (it)	0.00	Nature 107 & 108 (**)
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF [FTP]	9 603 541.57-	
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT D'INVESTISSEMENT ET DE PLACEMENT [FTI + P]	9 953 058.37-	
+ Augmentation / - Diminution des engagements financiers à court terme	4 000 000.00-	Var. nature 201
+ Augmentation / - Diminution des engagements financiers à long terme	15 000 000.00	Var. nature 206
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE FINANCEMENT [FTF]	11 000 000.00	
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENT A COURT TERME [FTO] + [FTI+P]+[FTF]	1 983 154.57-	
Disponibilités et placements à court terme -> An -1	4 368 083.10	Nature 100
Disponibilités et placements à court terme -> Année en cours	2 384 928.53	Nature 100
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENT A COURT TERME	1 983 154.57-	

T = Engagements Terminés

EC = Engagement En Cours

TA = Engag. Terminé dans l'Année

TAC =yc Amort.

Complémentaires

	Statut (*)	Date délibération	Objet
		14000	TERRAINS DU PA NON BÂTIS
0290.00.14000.00			Regroup Immobilisation terminées au 31.12.2018
3420.51.14000.00	EC	13.12.2016	Aménag Eco quartier Prés Grange -2016
		14010	ROUTES/VOIES DE COMMUNICATIONS
6150.50.14010.00	TAC	21.06.2005	Aménag.Giratoire Thonon/Eglise-2005
6150.51.14010.00	TAC	20.06.2006	Réfections routes communales-2006 (suite à assain.village)
6150.52.14040.00	T	09.02.2010	Aménag. Zone piét/Parking Pré-Puits
6150.53.14010.00	TA	13.11.2012	Etude Zone 30km/h-Quai de Corsier -2012
6150.54.14010.00	T	12.11.2013	Eclairage Public-Luminaires LED Route -2013
6150.55.14010.00	EC	06.05.2013	Etude Descente Dériveurs-Quai -2013
6150.57.14010.00	T	25.02.2014	Aménag.Latéaux Pré-Puits 2014
6150.58.14010.00	T	25.02.2014	Eclairage Parking Ecole 2014
6150.59.14010.00	EC	19.12.2017	Réfection Chemin des Amsby -2017
		14030	AUTRES OUVRAGES DE GENIE CIVIL
0290.00.14030.00			Regroup Immobilisation terminées au 31.12.2018
		14032	TRAITEMENT DES EAUX USEES
7206.50.14032.00	TAC	15.11.1994	Assain.Coll.Ch.Fenasses-1994
7206.51.14032.00	T	19.02.2002	Assain.Coll.Ch.Château (I)-2002
7206.52.14032.00	T	04.03.2003	Assain.Coll.Rte Corsier (II)-2003
7206.53.14032.00	T	20.01.2004	Assain.Coll.Rte Lac (III)-2004
7206.54.14032.00	T	21.06.2005	Assain.Coll.Neuf/Eglise (IV)-2005
7206.55.14032.00	T	11.09.2007	Assain.Coll.Nant d'Aisy (V)-2007 (Sct Nant d'Aisy-Gravannes)
7206.56.14032.00	T	08.04.2008	Assain.Coll.Pré-Puits 1 (VI)-2008
7206.57.14032.00	T	12.05.2009	Assain.Coll..Pré-Puits 2 (VII)-2009
7206.58.14032.00	EC	11.11.2014	Rempl.Coll.Sct Nant d'Aisy 1a-Parc 3918 -2014
7206.59.14032.00	EC	21.04.2015	Assain. Drainages Agricoles Anières/Corsier -2015
		14040	TERRAINS BÂTIS
0290.00.14040.00			Regroup Immobilisation terminées au 31.12.2018
0290.50.14040.00	T	13.05.2008	Mairie Rénovation bâtiment-2008
0290.51.14040.00	T	10.12.2013	Réfec.2Appts AGS+La Pomme-2013
1500.51.14040.00	EC	15.12.2015	Etude Extension Caserne Pompiers -2015
1620.50.14040.00	EC	28.06.2016	Mise en conformité Abris PC -2016
2170.50.14040.00	T	17.06.2008	Rénov.Int/Ext bât.AGS-2008
2170.51.14040.00	T	09.06.2009	Rénov.Int/Ext bât.NGS-2009
2170.52.14040.00	TAC	09.12.2014	AGS Porche préau & Luminaires -2014 (Délib ->Amort dès 2016)
2170.53.14040.00	T	12.05.2015	Rempl.Chaufferie Groupe scolaire AGS - 2015
2170.54.14040.00	EC	12.05.2015	Rempl.Chaufferie Groupe scolaire NGS - 2015
2170.55.14040.00	TA	28.06.2016	Assain.Conduites Eau Chaude/Froide NGS -2016
2180.50.14040.00	T	21.06.2005	Agrandis."La Pomme"-2005
2180.51.14040.00	T	12.05.2015	Agrand.Local Parascolaire NGS -2015
3410.50.14040.00	TA	13.11.2012	Etude Zone sportive CoHerAn-2012
3410.51.14040.00	T	23.06.2015	Création 2 Terrains Tennis (Centralité) -2015
3420.50.14040.00	T	09.12.2014	Etude Centralié Villageoise-2014

IMMOBILISATIONS au 31 décembre 2018

	Crédit voté	2017				2018
		au 31 décembre	Dépenses	Recettes	Amortissement	au 31 décembre
	700'000.00	8.00	23'997.70	0.00	0.00	24'005.70
		8.00				8.00
	700'000.00	0.00	23'997.70		0.00	23'997.70
	1'637'301.00	814'285.22	66'000.00	5'000.00	372'301.55	502'983.67
	390'000.00	162'820.00			162'820.00	0.00
	298'000.00	126'900.00			126'900.00	0.00
	230'000.00	162'010.00			13'500.00	148'510.00
	15'301.00	20'345.55			20'345.55	0.00
	295'000.00	139'166.10			24'334.00	114'832.10
	43'000.00	32'227.45		5'000.00	0.00	27'227.45
	209'000.00	128'608.62			18'372.00	110'236.62
	60'000.00	42'207.50			6'030.00	36'177.50
	97'000.00	0.00	66'000.00			66'000.00
	0.00	29.00	0.00	0.00	0.00	29.00
		29.00				29.00
	5'880'000.00	5'263'030.65	0.00	0.00	460'092.00	4'802'938.65
	900'000.00	166'700.00			166'700.00	0.00
	2'600'000	855'520.00			57'040.00	798'480.00
	1'000'000	407'900.00			25'500.00	382'400.00
	1'850'000	917'840.00			57'365.00	860'475.00
	2'390'000.00	1'061'296.00			75'806.00	985'490.00
	320'000	176'826.00			9'306.00	167'520.00
	1'900'000.00	860'084.65			39'094.00	820'990.65
	1'300'000	614'921.00			29'281.00	585'640.00
	470'000.00	201'943.00			0.00	201'943.00
	220'000.00	0.00			0.00	0.00
	4'851'555.00	4'600'472.27	0.00	0.00	306'583.65	4'293'888.62
		26.00				26.00
	210'000.00	117'313.40			10'500.00	106'813.40
	520'000.00	440'760.20			25'923.00	414'837.20
	50'000.00	41'010.00			0.00	41'010.00
	60'000.00	17'296.12			0.00	17'296.12
	1'428'000.00	829'080.00			39'480.00	789'600.00
	1'585'000	1'088'340.00			51'818.00	1'036'522.00
	70'000.00	42'223.65			42'223.65	0.00
	120'000.00	102'819.20			12'148.00	90'671.20
	245'000.00	178'353.19			0.00	178'353.19
	139'999.00	170'570.01			14'000.00	156'570.01
	432'500.00	172'800.00			21'600.00	151'200.00
	160'000.00	124'593.45			15'574.00	109'019.45
	26'057.00	10'558.00			10'558.00	0.00
	1'349'999.00	1'249'210.15			55'000.00	1'194'210.15
	40'000.00	15'518.90			7'759.00	7'759.90



MAIRIE DE CORSIER

ROUTE DU LAC 70, CASE POSTALE 3, 1246 CORSIER